

LE MERCREDI 4 AVRIL 2012

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378 A rue Papineau, à Papineauville, le mercredi 4 avril 2012, à 20 h 24, à laquelle sont présents :

Claude Auger
Claude Benoît
Marc Carrière
Jocelyn Fréchette
Alexandre Iracà
Jean-Marc Lavoie
Raymond Ménard
Carl G. Simpson

Marc Beaulieu
Jacinthe Brière
Jacques D'Août
Cécile Gauthier
René Langelier
Sylvain Léger
Stéphane Mongeon
Michel Tardif

Absence

Dany Ouellet

Les représentants du comité de parents :

Anik Morin

Luc Trottier

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général

Jasmin Bellavance, secrétaire général

Nathalie A. Charette, directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire

Luc Prud'homme, directeur des technologies de l'information et des communications et directeur général adjoint

Le président déclare la séance ouverte.

Séance publique d'information relative au rapport annuel 2010-2011

Le directeur général présente les grandes lignes du rapport annuel 2010-2011 de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées. Il fait notamment état des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat intervenue entre la CSCV et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) mais également des résultats obtenus en fonction des orientations et des objectifs du plan stratégique du MELS.

Parole au président et nouvelles de la FCSQ

- . Colloque portant sur la déficience intellectuelle organisé par l'Atelier de formation socioprofessionnelle de la Petite-Nation en collaboration avec l'Université du Québec en Outaouais (UQO) : évoque le témoignage d'élèves vivant avec une déficience qui ont vécu de beaux succès.
- . Souligne l'obtention de la reconnaissance des Forces armées canadiennes du programme de cuisine du CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie : cette reconnaissance permettra de recevoir des élèves militaires.
- . Grand Défi Pierre Lavoie : 60 élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin participeront au marathon entre Québec et Montréal les 16 et 17 juin prochain.
- . Encourage les parents à soutenir leur enfant à persévérer jusqu'à la toute fin de l'année scolaire.
- . Invite M. Luc Prud'homme à prendre la parole.

Monsieur Luc Prud'homme

- . Procède à la lecture d'une lettre où il annonce son départ à la retraite à la fin du mois d'avril.

Parole aux commissaires

Monsieur Alexandre Iracà

- . Remercie M. Prud'homme pour l'excellence de son travail et pour ses nombreuses années de loyaux services.

1448

Monsieur Raymond Ménard

- . Souligne la belle collaboration de la communauté au projet de revitalisation de l'école Sacré-Cœur, à Plaisance.
- . Souligne le partenariat avec la municipalité et la Caisse du Cœur-des-vallées dans ce projet.

Monsieur Jacques D'Août

- . Salue le travail effectué par M. Prud'homme et le dévouement dont il a fait preuve, à travers les années.

Monsieur Jocelyn Fréchette

- . Évoque le legs important de M. Prud'homme à la CSCV concernant l'intégration des TIC dans l'enseignement.
- . Lauréats de *Secondaire en spectacle* à l'ESHG : Alexandra Raby, Alex Archambault, Mélodie Lévesque et Olivier Trottier.

Monsieur Claude Benoît

- . Fait état de l'investissement de 10 millions \$ à Ripon par l'IQAFF (UQO) dans la recherche de pointe en matière de foresterie.

Madame Cécile Gauthier

- . Remercie M. Prud'homme pour son engagement indéfectible.

Monsieur Luc Trottier

- . *Concours québécois en entrepreneuriat* à la CSCV : 57 projets ont été déposés auprès du jury. Celui-ci devrait annoncer les gagnants sous peu.

Monsieur Marc Beaulieu

- . Félicite tous les élèves qui ont participé à la finale locale de l'Expo-sciences.

Madame Anik Morin

- . Souligne qu'à titre d'ancienne élève de M. Prud'homme, celui-ci a toujours été un enseignant-modèle.
- . Évoque le cas d'élèves peu, ou pas du tout motivés qu'elle a côtoyés au cours de son parcours secondaire dont la graduation repose en bonne partie sur l'engagement de M. Prud'homme.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 64 (2011-2012)

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 MARS 2012

RÉSOLUTION 65 (2011-2012)

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires du 14 mars 2012 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**Rapport des groupes de travail****Table forestière de la MRC Papineau par monsieur le commissaire Claude Benoît :**

- . Terres publiques gérées par la MRC depuis quelques années à la suite de modifications législatives
- . Mandat de recommandation à la MRC quant à la gestion de ces terres

Fil d'Ariane par monsieur le commissaire René Langelier :

- . Mois de la jonquille (mois d'avril) : le montant amassé par les ventes sera remis pour la cause du cancer

1449

Comité des ressources matérielles et financières par monsieur le commissaire Marc Beaulieu :

- . Renouvellement du protocole d'entente avec la Ville de Gatineau
- . Protocole d'entente avec la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette concernant l'aménagement d'une patinoire permanente à l'école de la Montagne
- . Protocole d'entente avec le Club Quad de la Petite-Nation pour l'utilisation d'un stationnement à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau
- . Budget du gouvernement du Québec : impacts potentiels sur la CSCV
- . Projets d'immobilisations
- . Tableau de bord mensuel

Comité consultatif du transport par monsieur le commissaire Marc Carrière :

- . Correspondance aux municipalités concernant l'entretien hivernal de certains chemins
- . État d'avancement des négociations avec les transporteurs
- . Brigadier adulte à Gatineau : aucun brigadier ne serait retiré pour la prochaine année

Comité relatif aux ressources humaines par monsieur le commissaire Jacques D'Août :

- . Revue des dossiers présentés au comité exécutif
- . Politique relative à l'octroi des congés
- . Statistiques relatives à l'absentéisme
- . Rubrique syndicale
- . Gala des commissaires : sélection des candidatures

Comité relatif aux technologies de l'information et des communications par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette :

- . Colloque TIC
- . Installation des tableaux blancs interactifs (TBI)
- . Achat d'ordinateurs portables pour les enseignants
- . Nouveaux serveurs
- . Comité TIC jeunesse
- . Hébergement des serveurs

Carrefour culturel ESTacade par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette :

- . Harmonisation des liens avec l'École secondaire Hormisdas-Gamelin
- . Prévisions budgétaires

COORDONNATRICE AU SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES – NOMINATION**RÉSOLUTION 66 (2011-2012)**

Attendu les termes de la résolution 77 (2010-2011) ayant pour titre « Organisation administrative du personnel-cadre 2011-2012 – Acceptation » et de la résolution 91 (2010-2011) ayant pour titre « Organisation administrative du personnel-cadre 2011-2012 – modifications »;

Attendu qu'un poste régulier à la coordination du Service des ressources éducatives est à combler;

Attendu la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE madame Christine Gagnon soit nommée membre du personnel-cadre de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, à titre régulier, à compter du 16 avril 2012;

QUE le Conseil des commissaires approuve l'affectation de madame Christine Gagnon au poste de coordonnatrice du Service des ressources éducatives tel que recommandé par le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par l'entremise de l'article 7.3, alinéa 2.17, du *Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs (C.C.r 36 2011)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**DEMANDE D'AMÉNAGEMENT D'UNE VIRÉE D'AUTOBUS SUR LA ROUTE 323
AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-AVELLIN****RÉSOLUTION 67 (2011-2012)**

Attendu la demande formulée par la municipalité de Saint-André-Avellin, par l'entremise de la résolution 112-454, à l'effet de maintenir intégralement le territoire de l'école Providence / J.-M.-Robert;

1450

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a consenti à ladite demande de la municipalité de Saint-André-Avellin par l'entremise de la résolution 34 (2011-2012) ayant pour titre « Modification du territoire de certaines écoles pour l'année scolaire 2012-2013 – adoption »;

Attendu que ladite résolution 112-454 de la municipalité de Saint-André-Avellin réfère au cas particulier d'un élève dont l'un des parents demeure sur la route 323;

Attendu que cette portion de la route 323 est actuellement impossible à desservir pour le transport scolaire autrement que par l'entremise d'un transfert de l'élève à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville;

Attendu que l'aménagement, par la municipalité de Saint-André-Avellin, d'une virée d'autobus à l'extrémité nord de son territoire, sur la route 323, permettrait de desservir cette portion de ladite route sans transfert à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau;

Attendu que dans ce dossier la CSCV a démontré son ouverture à travailler en concertation avec les municipalités de son territoire dans le dossier de la desserte, en transport scolaire, du territoire de chacune de ses écoles;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Tardif;

QU'une demande formelle soit acheminée à la municipalité de St-André-Avellin afin que celle-ci aménage et entretienne une virée d'autobus sécuritaire correspondant aux besoins de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et des élèves de son territoire;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, et la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire, madame Nathalie A. Charette soient mandatés afin de faire les représentations nécessaires afin de donner effet à la présente résolution.

Madame la commissaire Jacinthe Brière demande le vote.

POUR : Claude Auger, Marc Beaulieu, Claude Benoît, Marc Carrière, Jacques D'Août, Jocelyn Fréchette, Cécile Gauthier, Alexandre Iracà, René Langelier, Jean-Marc Lavoie, Sylvain Léger, Raymond Ménard, Stéphane Mongeon, Carl G. Simpson, Michel Tardif

CONTRE : Jacinthe Brière

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

<p>PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE ET LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT D'UNE PATINOIRE PERMANENTE SUR LES TERRAINS DE L'ÉCOLE DE LA MONTAGNE – DÉLÉGATION DE SIGNATURE</p>

RÉSOLUTION 68 (2011-2012)

Attendu la demande de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette à l'effet d'aménager une patinoire permanente sur les terrains de l'école de la Montagne, à Notre-Dame-de-la-Salette;

Attendu que ce protocole d'entente à intervenir entre la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées sera élaboré à la satisfaction des deux parties;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leur rencontre du 2 avril 2012;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 4 avril 2012;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger;

1451

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées le protocole d'entente à intervenir entre la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette et la CSCV concernant l'aménagement de la patinoire permanente sur le terrain de l'école de la Montagne.

Monsieur le commissaire Marc Beaulieu propose un amendement à l'effet que l'attendu suivant soit ajouté à la résolution : Attendu que le conseil d'établissement de l'école de la Montagne donne son aval, par l'entremise d'une résolution, audit projet;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sur la proposition principale ainsi modifiée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÈGLEMENT RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES – PROJET

RÉSOLUTION 69 (2011-2012)

Attendu la volonté du Conseil des commissaires de se doter d'un commissaire à l'éthique et d'un commissaire à l'éthique suppléant, plutôt que d'un comité d'examen des plaintes formé de trois personnes, afin de procéder à l'application du *Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires*, le tout en conformité avec les termes de l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3);

Attendu le projet de *Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires* soumis aux membres du Conseil des commissaires;

Attendu la volonté de renouveler le mandat de Me Manon Chénier visant l'application dudit règlement;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le projet de *Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires* soit accepté tel que proposé;

QUE ledit projet de règlement fasse l'objet d'un avis public, le tout en conformité avec les termes de l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l.-13.3);

QUE le président et le directeur général soient mandatés à négocier, et signer, une entente contractuelle à intervenir avec Me Manon Chénier à titre de commissaire à l'éthique.

Monsieur le commissaire Marc Beaulieu propose un amendement à l'effet que les deux premiers attendus et les deux premiers QUE soient retirés du projet de résolution et que le troisième QUE soit modifié ainsi :

QUE le président et le directeur général soient mandatés à négocier, et signer, une entente contractuelle à intervenir avec Me Manon Chénier à titre de président du comité d'éthique.

Monsieur le commissaire Marc Beaulieu demande le vote.

POUR : Marc Beaulieu, Cécile Gauthier, Carl G.Simpson

CONTRE : Claude Auger, Jacinthe Brière, Marc Carrière, Jacques D'Août, Jocelyn Fréchette, Alexandre Iracà, René Langelier, Jean-Marc Lavoie, Raymond Ménard, Stéphane Mongeon, Michel Tardif

ABSTENTION : Claude Benoît, Sylvain Léger

L'AMENDEMENT EST REJETÉ À LA MAJORITÉ

Monsieur le commissaire Marc Carrière quitte son siège, il est 21 h 53.

Monsieur Sylvain Léger demande le vote sur la proposition principale.

1452

POUR : Claude Auger, Jacinthe Brière, Jacques D'Août, Jocelyn Fréchette, Alexandre Iracà, René Langelier, Jean-Marc Lavoie, Raymond Ménard, Stéphane Mongeon, Michel Tardif

CONTRE : Marc Beaulieu, Cécile Gauthier, Sylvain Léger, Carl G.Simpson

ABSTENTION : Claude Benoît

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Monsieur le commissaire Marc Carrière reprend son siège, il est 21 h 55.

Madame la commissaire Jacinthe Brière quitte son siège, il est 21 h 56.

**PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LE CLUB QUAD DE LA
PETITE-NATION ET LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES CONCERNANT UN
DROIT DE PASSAGE SUR LE TERRAIN DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU –
DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

RÉSOLUTION 70 (2011-2012)

Attendu que le protocole d'entente intervenu le 27 février 2007 entre les deux parties est échu depuis le 30 avril 2010;

Attendu la demande reçue de monsieur Robert Bélanger, directeur du Club Quad, à l'effet de renouveler le protocole d'entente concernant un droit de passage sur le terrain de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville, et l'utilisation d'un stationnement;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leur rencontre du 2 avril 2012;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 4 avril 2012;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées le protocole d'entente intervenu avec le Club Quad de la Petite-Nation concernant un droit de passage sur le terrain de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville, et l'utilisation d'un stationnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame la commissaire Jacinthe Brière reprend son siège, il est 21 h 59.

**PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE L'ORGANISME FORCES AVENIR ET
LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES – DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

RÉSOLUTION 71 (2011-2012)

Attendu les termes du protocole d'entente à intervenir entre l'organisme *Forces Avenir* et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu que la Direction régionale de l'Outaouais du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) s'engage à défrayer tous les coûts relatifs à l'engagement de la CSCV prévu au protocole d'entente;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 28 mars 2012;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

1453

QUE le président et le directeur général soient, et sont par la présente, autorisés à signer pour, et au nom, de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées le protocole d'entente avec l'organisme *Forces Avenir*.

Monsieur le commissaire Michel Tardif demande le vote.

POUR : Claude Benoît, Jacinthe Brière, Marc Carrière, Jacques D'Août, Cécile Gauthier, Alexandre Iracà, René Langelier, Jean-Marc Lavoie, Sylvain Léger, Raymond Ménard, Stéphane Mongeon, Carl G.Simpson

CONTRE : Claude Auger, Jocelyn Fréchette, Michel Tardif

ABSTENTION : Marc Beaulieu

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 72 (2011-2012)

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 2 mai 2012, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 22 h 10.

Alexandre Iracà,
Président du Conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général